

ENERCOOP, COOPÉRATIVE MILITANTE

Créée en 2013, la coopérative Enercoop Bretagne fait partie du réseau national Enercoop, dont le but est d'être au plus près des territoires pour mener une transition énergétique citoyenne et locale.



Photo d'équipe Enercoop Bretagne © Aurélien Scheer

LE RÉSEAU ENERCOOP

Créée dans le cadre de la politique d'essaimage d'Enercoop, Enercoop Bretagne fait partie d'un réseau de 10 coopératives régionales et d'une coopérative historique nationale. Née en 2005, lors de l'ouverture à la concurrence des marchés d'électricité, Enercoop a pour but de proposer une solution alternative d'électricité citoyenne. Ainsi, l'électricité fournie provient d'énergies renouvelables produite par des producteurs.trices locaux partout en France.

LE STATUT DE SCIC

Sa particularité est son statut juridique : celui de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC).

Vélo[RÉSO] kézako ?

Le principe de vélo[RÉSO] est d'aller à la rencontre des acteurs de l'ESS et des structures adhérentes de RÉSO solidaire... en vélo !

Julianne, stagiaire à RÉSO solidaire, va pédaler dans les rues de Rennes le mercredi matin et interviewer nos adhérent.e.s, pour vous présenter leurs portraits tous les mardis et jeudis à 12h.

Le statut de SCIC permet aux coopératives d'avoir des gouvernances composées de producteurs.trices, consommateurs.trices, salarié.e.s, partenaires et collectivités, décidant ensemble des orientations stratégiques. Les coopératives régionales d'Enercoop ont été créées dans le but de mettre en relation producteurs.trices et consommateurs.trices, de produire des dynamiques locales et d'être présents dans les réseaux de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Si l'une des missions d'Enercoop Bretagne est la commercialisation de l'offre d'électricité renouvelable, vers les particuliers, professionnel.le.s et collectivités, la coopérative participe également au développement de moyens de production citoyens d'énergie renouvelable. Plus concrètement, cela veut dire qu'Enercoop co-finance des projets d'énergies renouvelables lancés par des acteurs.trices du territoire. On peut prendre comme exemple le parc éolien citoyen «Bégawatts» de Béganne, près de Redon, où un millier de citoyen.ne.s se sont réunis et ont investis pour la construction de quatre éoliennes, fournissant en électricité plus de 8 000 foyers.

L'ESS AU CŒUR DU FONCTIONNEMENT

L'économie sociale et solidaire se situe au cœur du fonctionnement d'Enercoop Bretagne depuis sa création : tout d'abord, par son statut de SCIC, mais aussi par sa volonté de mener une transition énergétique, mais aussi une transition sociétale. En effet, la coopérative se questionne sur les nouveaux modes de gouvernance et de prises de décision, à la fois au sein de son équipe de huit salarié.e.s, comme au sein de son conseil d'administration.

RENDRE VISIBLE L'ESS

Enercoop Bretagne et RÉSO solidaire ont toujours eu des liens forts, que ça soit en 2011 lors de l'étude de préfiguration, qui a été mise en place dans la pépinière de RÉSO solidaire, ou encore aujourd'hui, puisque nous sommes désormais voisin.e.s dans le nouveau bâtiment du Quadri ! C'est d'ailleurs Enercoop qui fournit l'électricité du Quadri et Enercoop Bretagne, qui, bientôt, mettra en place les panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment. Le parfait exemple de la vision d'Enercoop sur son adhésion à RÉSO solidaire : au-delà de partager un bâtiment et des bureaux, le Quadri permet de rendre visible l'ESS et d'illustrer la notion de réseau, intrinsèque au fonctionnement des structures de l'économie sociale et solidaire.



© Thomas Louapre